

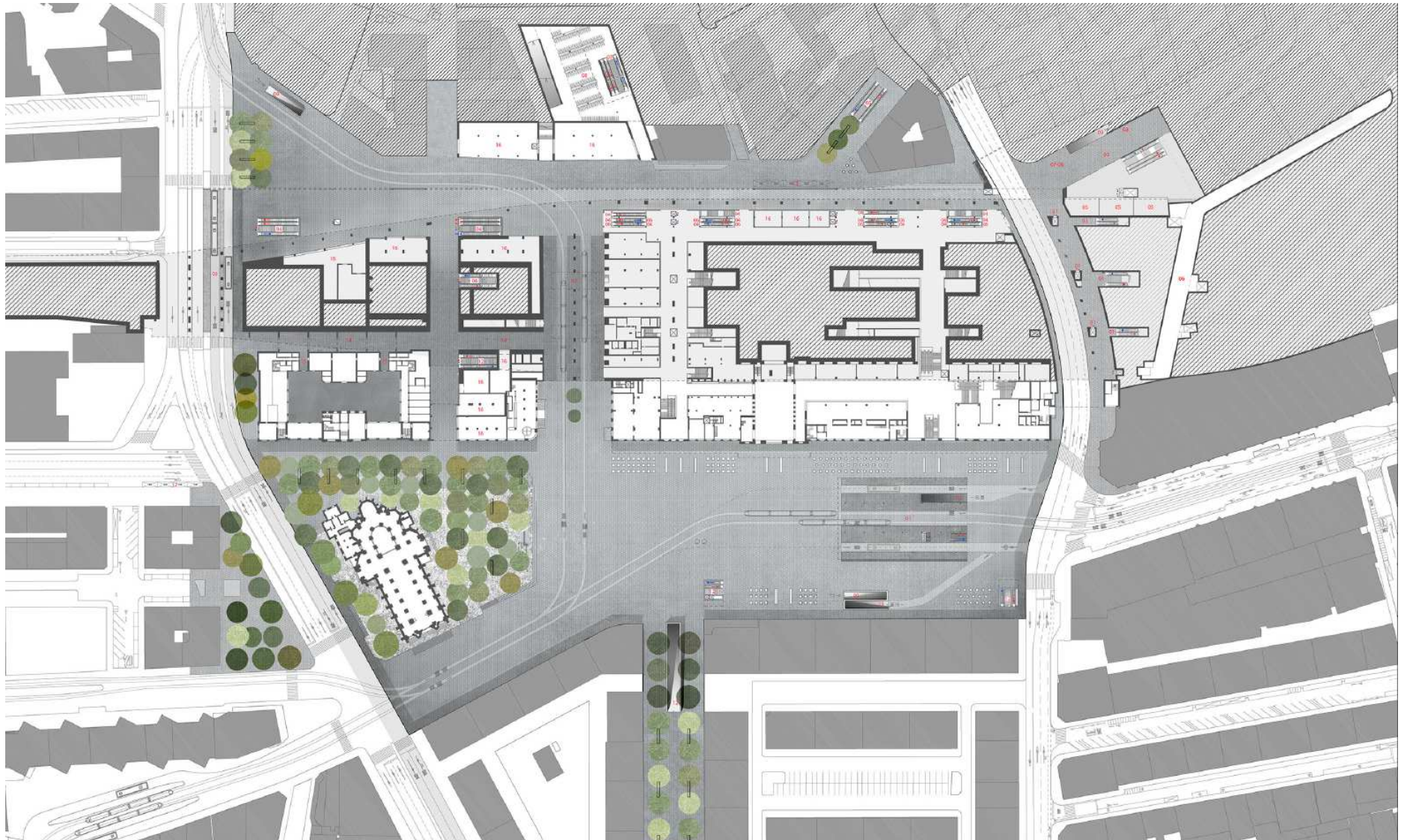
PÔLE URBAIN DE CORNAVIN – PR n° 1332 – Présentation à la CAE du 5 mars 2019



Table des matières de la présentation

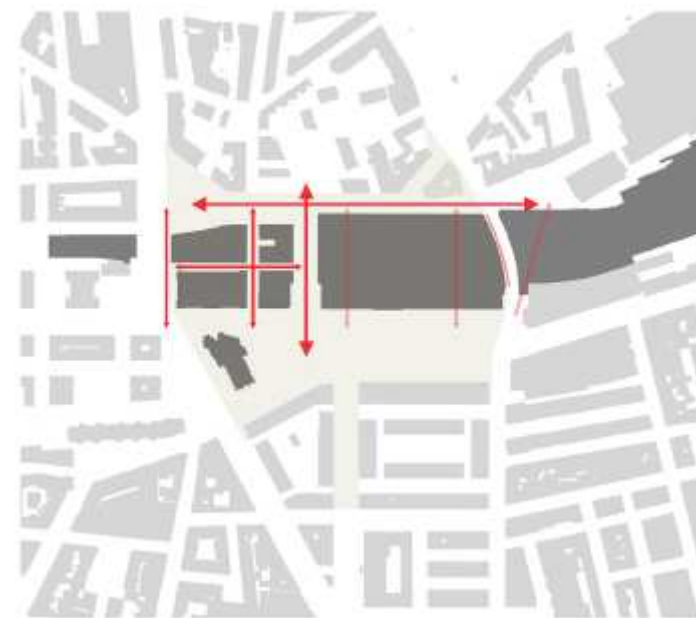
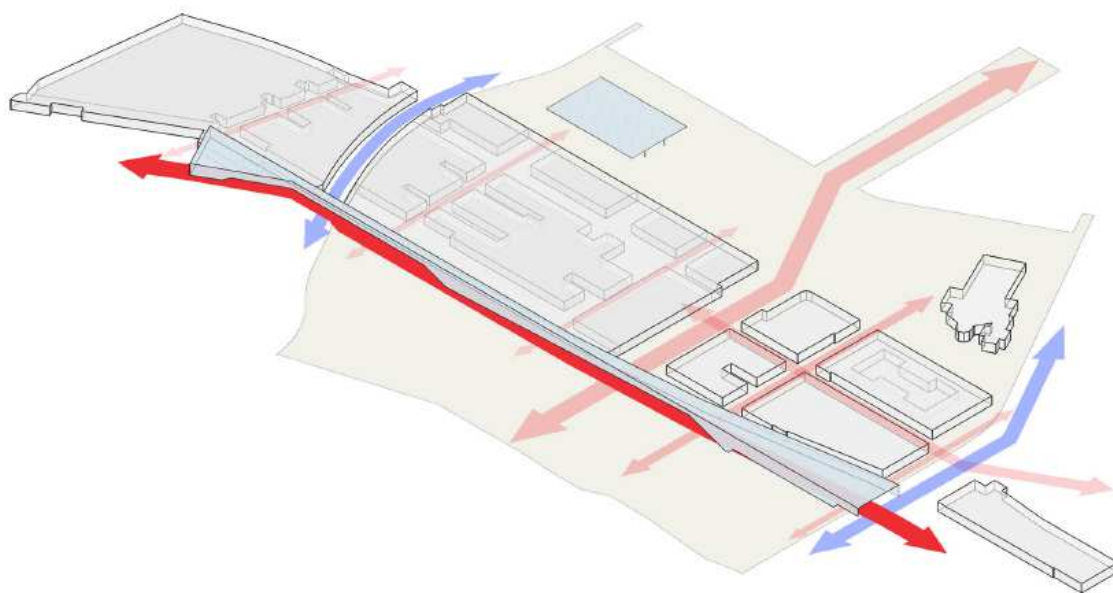
1. Rappel les **principes fondateurs** du projet choisi à l'issue du MEP
2. Inscription dans le temps : **processus** engagé et futur
3. Etudes programmées et montants nécessaires

1. PRINCIPES FONDATEURS



UNIFIER le sol afin de créer une nouvelle identité urbaine

1. PRINCIPES FONDATEURS



AUGMENTER LA PERMEABILITE du site en agissant sur les passages inférieurs

1. PRINCIPES FONDATEURS



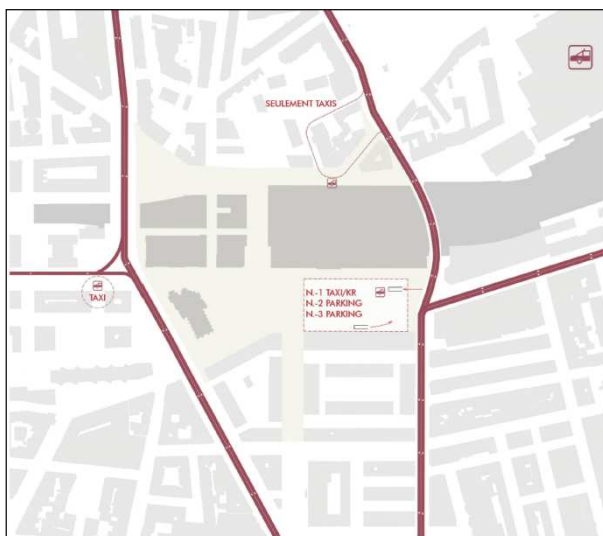
PI Montbrillant



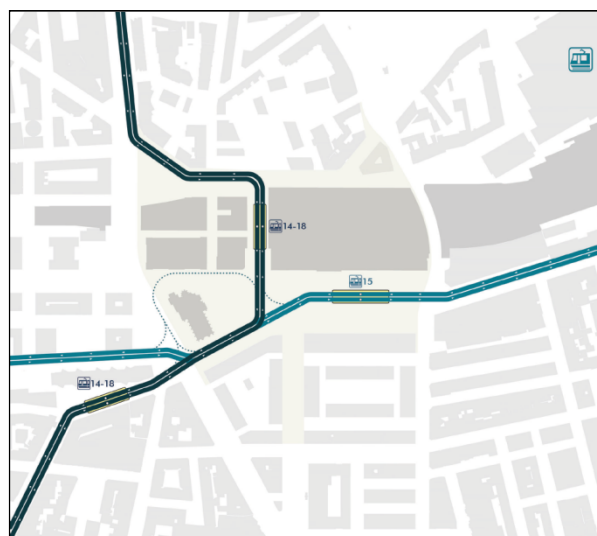
PI Grottes

AUGMENTER LA PERMEABILITE du site en agissant sur les passages inférieurs

1. PRINCIPES FONDATEURS



Suppression du transit TIM



Simplification des lignes de TRAM



Concentration des arrêts TC

REORGANISER LES MOBILITES, pour donner de la place aux TC, aux piétons & vélos

1. PRINCIPES FONDATEURS



CRÉER DES L'ESPACE PUBLIC

LE PROJET D'EXTENSION SOUTERRAINE DE LA GARE DE CORNAVIN

- 20 mars 2009 : adoption de la loi fédérale sur le développement de l'infrastructure ferroviaire (LDIF) est entrée en vigueur le 1er septembre 2009
- 21 décembre 2009 : l'Office fédéral des transports, les CFF et les cantons de Vaud et Genève signent une convention-cadre visant au développement de l'offre sur la ligne Lausanne-Genève
- 7 décembre 2015 : signature de la convention cadre sur la financement de l'extension souterraine de la gare de Cornavin : sur le montant total estimé à 1,6 Milliard de Francs, le Canton s'engage à payer 416,57 Mio et la Ville de Genève 111,30 Mio
- fin 2017 : début des travaux préparatoires du chantier de la transformation de la gare de Lausanne
- Décembre 2017 : attribution par les CFF, des mandats d'étude et de réalisation de la gare souterraine de Cornavin.



LE PROJET DE REORGANISATION DE PÔLE URBAIN DE CORNAVIN

Les étapes franchies depuis 2012

- 2012 : une première étude, lancée conjointement par la Ville, le Canton de Genève, les CFF et en association avec l'Office fédéral des transports (OFT) conduit à la décision de l'extension souterraine de la gare de Cornavin
- 21 mai 2014 : avec le vote de la PR-1054, la Ville se dote des ressources nécessaires pour assurer le pilotage des études de définition et d'accompagnement du projet d'aménagement en lien avec l'extension souterraine de la gare.
=> un rapport « étude d'orientation »
- 25 mai 2016, le Conseil municipal adoptait la PR-1126 destinée à permettre l'organisation d'un mandat d'études parallèles (MEP) pour la définition d'une image urbaine des espaces liés à l'extension de la gare de Cornavin.
- Avril 2018 : **choix d'un concept** issu du projet lauréat du MEP

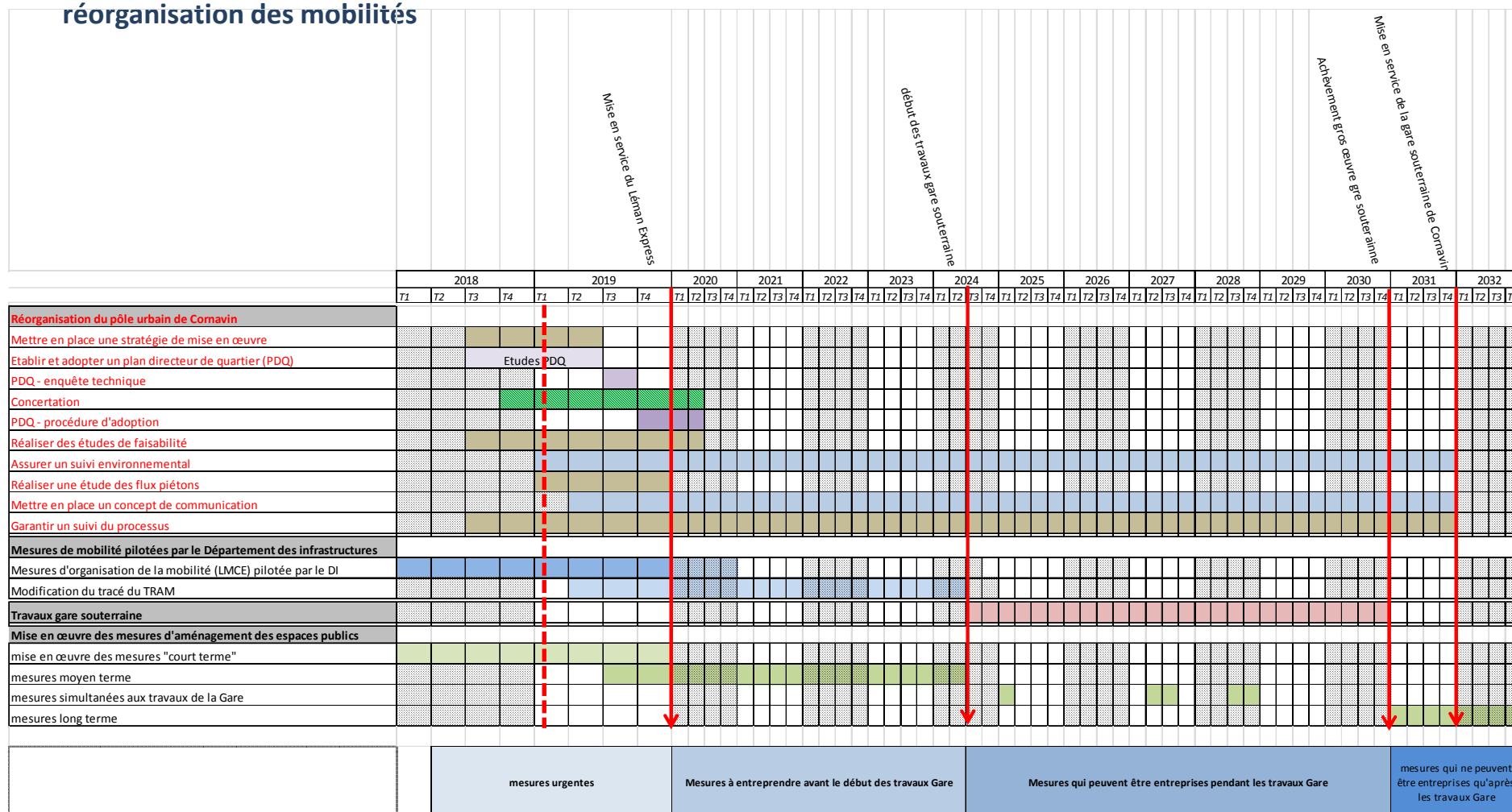
Processus engagé et futur



OBJECTIF : s'inscrire dans un processus coordonné avec le projet de gare souterraine

TROIS PHASES DÉTERMINANTES : avant, pendant et après les travaux de la gare souterraine

SE COORDONNER AVEC PLUSIEURS PROJETS : La gare souterraine, la déviation du tram, les espaces publics, la réorganisation des mobilités



Processus engagé et futur



OBJECTIF : s'inscrire dans un processus coordonné avec le projet de gare souterraine

TROIS PHASES DÉTERMINANTES :

avant, pendant et après les travaux de la gare souterraine

SE COORDONNER AVEC PLUSIEURS PROJETS :

La gare souterraine, la déviation du tram, les espaces publics, la réorganisation des mobilités

Réorganisation du pôle urbain de Cornavin



Mise en place des jalons

Etude générale

Plan Directeur de Quartier PôleCornavin

Infrastructure ferroviaire

Extension souterraine de la gare

Projets sectoriels

Extension façade nord de la gare
Galerie couverte Montbrillant et Place des Gares

Passage de la Servette + Passage de la HEAD

Sous-sol Place Cornavin vélo + motos + taxis + livraisons

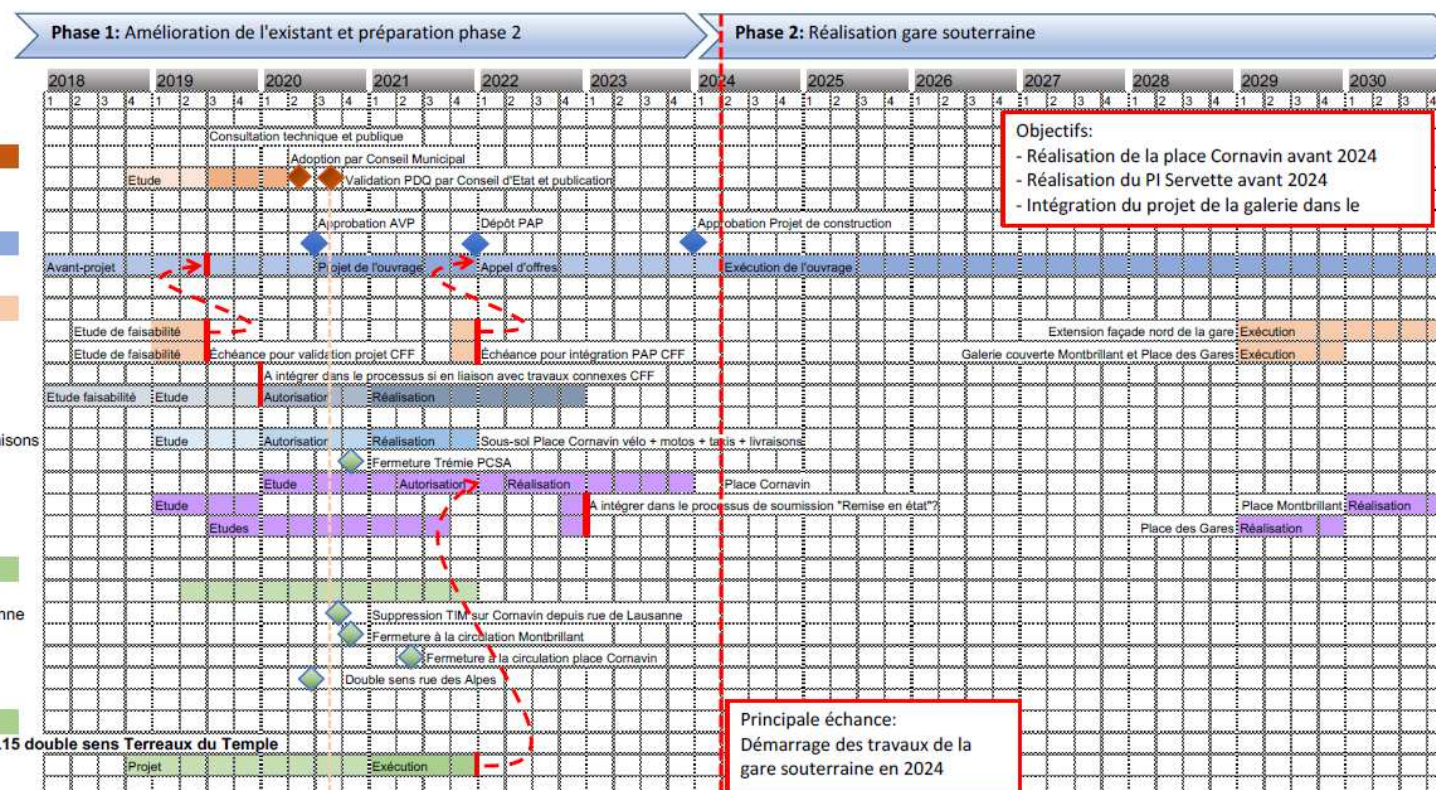
Place Cornavin
Place Montbrillant
Place des Gares

Mobilité

Mise en œuvre de la moyenne ceinture
Suppression TIM sur Cornavin depuis rue de Lausanne
Fermeture à la circulation Montbrillant
Fermeture à la circulation place Cornavin
Double sens rue des Alpes

Transport public

Tram L14/18 basculée au sud de la basilique et L15 double sens Terreaux du Temple
Mise en œuvre L14/18 et L15



Etablir un
projet de PDQ
à soumettre
au CM d'ici
juin 2020

Plan Directeur de Quartier PôleCornavin

Extension souterraine de la gare

Extension façade nord de la gare
Galerie couverte Montbrillant et Place des Gares

Passage de la Serviette + Passage de la HEAD

Sous-sol Place Cornavin vélo + motos + taxis + livraisons

Place Cornavin
Place Montbrillant
Place des Gares

Mise en œuvre de la moyenne ceinture
Suppression TIM sur Cornavin depuis rue de Lausanne
Fermeture à la circulation Montbrillant
Fermeture à la circulation place Cornavin
Double sens rue des Alpes

Tram L14/18 basculée au sud de la basilique et L15 double sens Terreaux du Temple

Phase 1: Amélioration de la voirie et préparation phase 2

Phase 2: Réalisation gare souterraine

Objectifs:

- Réalisation de la place Cornavin avant 2024
- Réalisation du PI Servette avant 2024
- Intégration du projet de la galerie dans le processus

Principale échéance:

Démarrage des travaux de la gare souterraine en 2024

Objectifs:

- Réalisation de la place Cornavin avant 2024
- Réalisation du PI Servette avant 2024
- Intégration du projet de la galerie dans le

Principale échéance:
Démarrage des travaux de la
gare souterraine en 2024

LE PROJET DE REORGANISATION DE PÔLE URBAIN DE CORNAVIN

Réorganisation du pôle urbain de Cornavin



Etude générale

Plan Directeur de Quartier PôleCornavin

Infrastructure ferroviaire

Extension souterraine de la gare

Projets sectoriels

Extension façade nord de la gare
Galerie couverte Montbrillant et Place des Gares

Passage de la Servette + Passage de la HEAD

Sous-sol Place Cornavin vélo + motos + taxis + livraisons

Place Cornavin
Place Montbrillant
Place des Gares

Mobilité

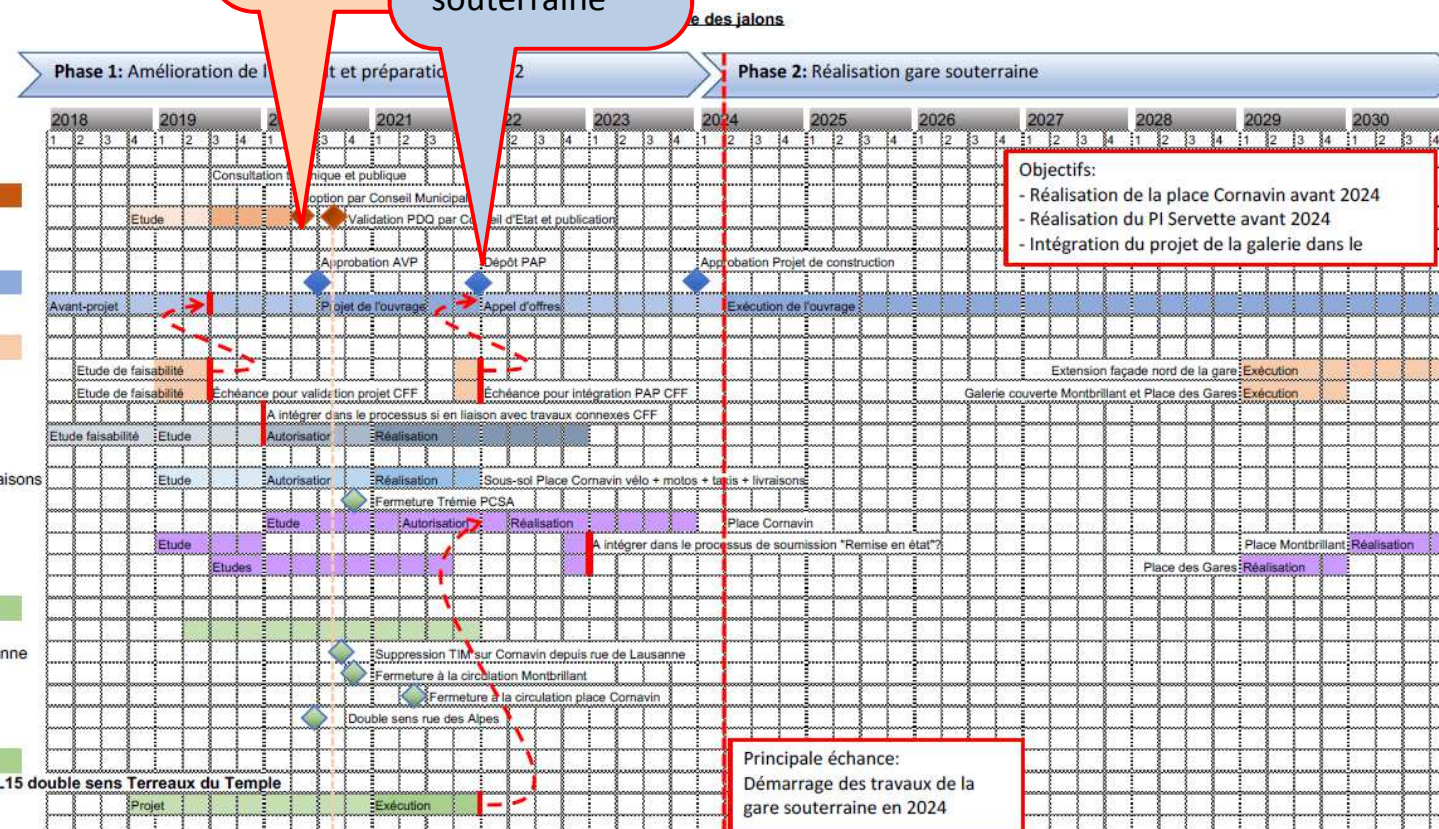
Mise en œuvre de la moyenne ceinture
Suppression TIM sur Cornavin depuis rue de Lausanne
Fermeture à la circulation Montbrillant
Fermeture à la circulation place Cornavin
Double sens rue des Alpes

Transport public

Tram L14/18 basculée au sud de la basilique et L15 double sens Terreaux du Temple
Mise en œuvre L14/18 et L15

Etablir un
projet de
à soumet
au CM d'
juin 2020

Assurer la
coordination
avec le projet
de gare
souterraine



```
graph TD; A[Etablir un projet de gare souterraine] --> B[Assurer la coordination avec le projet de gare souterraine]; B --> C[Vérifier la faisabilité des projets situés en «interface» avec le projet Gare]; C --> D[Assurer la mise en œuvre du projet de gare souterraine];
```

Le diagramme illustre le processus de mise en œuvre d'un projet de gare souterraine, structuré en quatre étapes principales :

- Etablir un projet de gare souterraine**
- Assurer la coordination avec le projet de gare souterraine**
- Vérifier la faisabilité des projets situés en «interface» avec le projet Gare**
- Assurer la mise en œuvre du projet de gare souterraine**

Le processus est représenté par une suite de quatre formes rectangulaires (orange, orange, bleu, orange) reliées par des flèches, avec un numéro '2' dans un petit rectangle bleu à la fin de la séquence.



Plan Directeur de Quartier PôleCornavin

Extension souterraine de la gare

Extension façade nord de la gare
Galerie couverte Montbrillant et Place des Gares

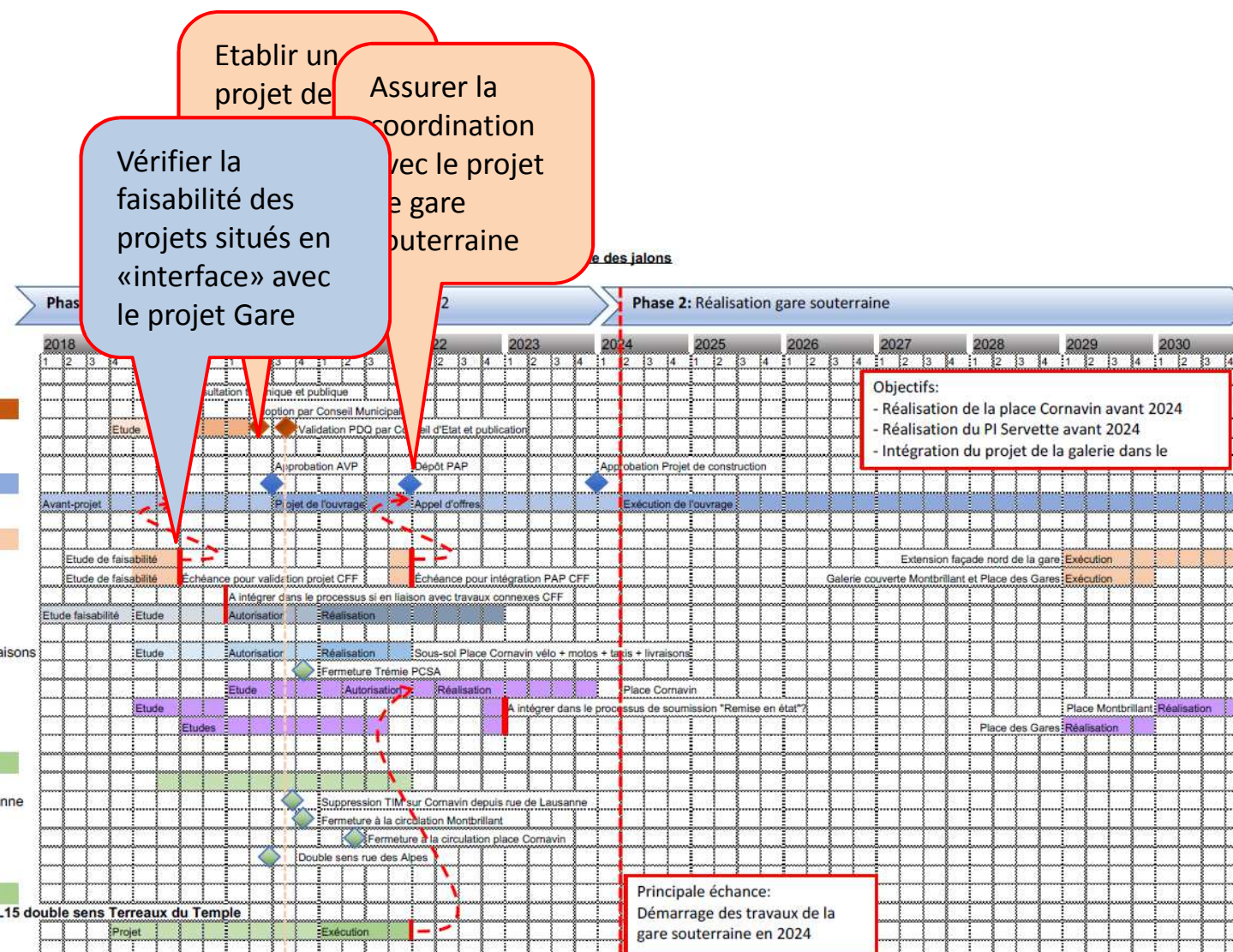
Passage de la Serviette + Passage de la HEAD

Sous-sol Place Cornavin vélo + motos + taxis + livraisons

Place Cornavin
Place Montbrillant
Place des Gares

Mise en œuvre de la moyenne ceinture
Suppression TIM sur Cornavin depuis rue de Lausanne
Fermeture à la circulation Montbrillant
Fermeture à la circulation place Cornavin
Double sens rue des Alpes

Tram L14/18 basculée au sud de la basilique et L15 double sens Terreaux du Temple



Etablir un projet de

Assurer la coordination

Vérifier la faisabilité des élargissements des passages inférieurs

Vérifier la faisabilité des élargissements des passages supérieurs



Plan Directeur de Quartier PôleCornavin

Extension souterraine de la gare

Extension façade nord de la gare
Galerie couverte Montbrillant et Place des Gares

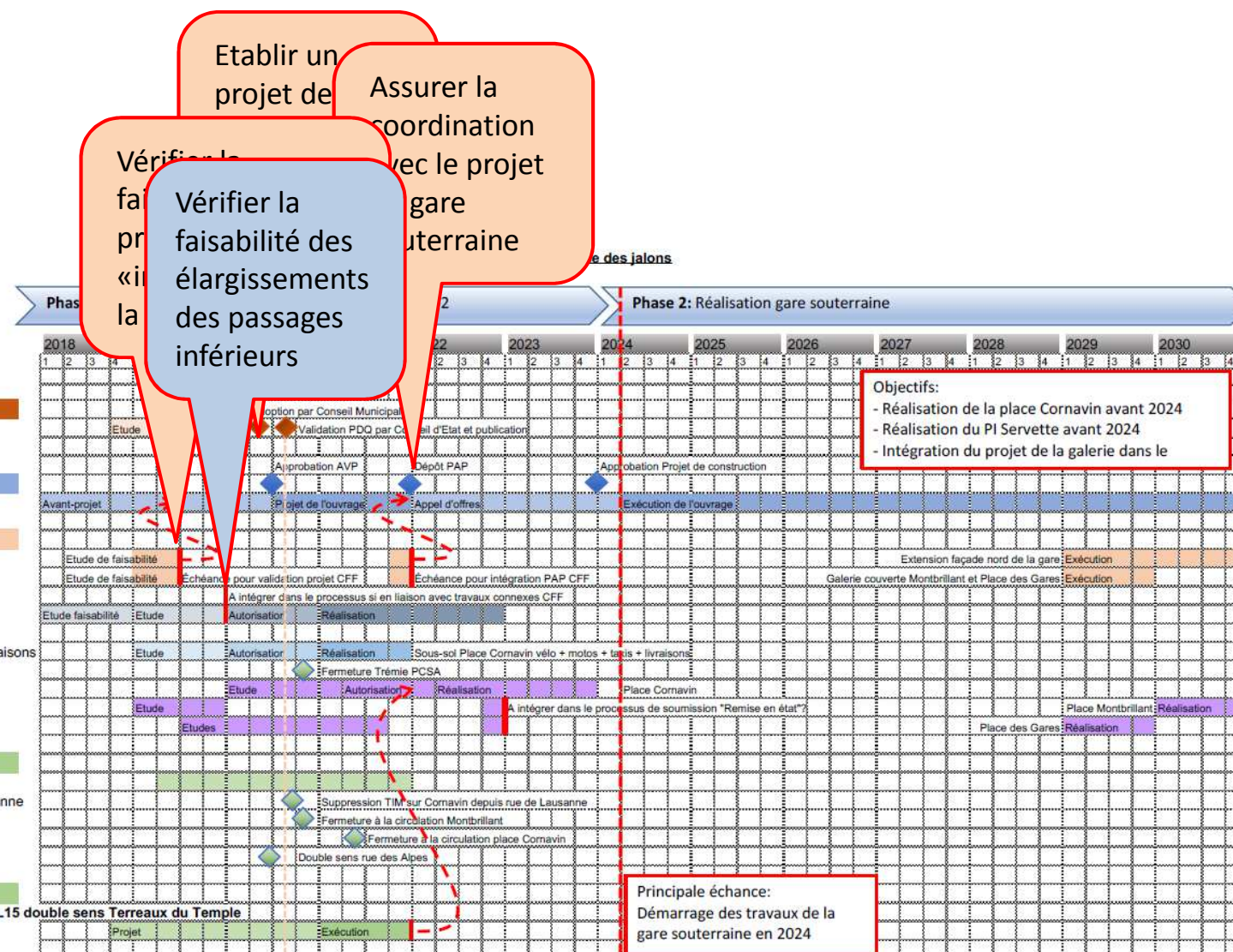
Passage de la Serviette + Passage de la HEAD

Sous-sol Place Cornavin vélo + motos + taxis + livraisons

Place Cornavin
Place Montbrillant
Place des Gares

Mise en œuvre de la moyenne ceinture
Suppression TIM sur Cornavin depuis rue de Lausanne
Fermeture à la circulation Montbrillant
Fermeture à la circulation place Cornavin
Double sens rue des Alpes

Tram L14/18 basculée au sud de la basilique et L15 double sens Terreaux du Temple
Mise en œuvre L14/18 et L15



LE PROJET DE REORGANISATION DE PÔLE URBAIN DE CORNAVIN

Réorganisation du pôle urbain de Cornavin



Etude générale

Plan Directeur de Quartier PôleCornavin

Infrastructure ferroviaire

Extension souterraine de la gare

Projets sectoriels

Extension façade nord de la gare
Galerie couverte Montbrillant et Place des Gares

Passage de la Servette + Passage de la HEAD

Sous-sol Place Cornavin vélo + motos + taxis + livraisons

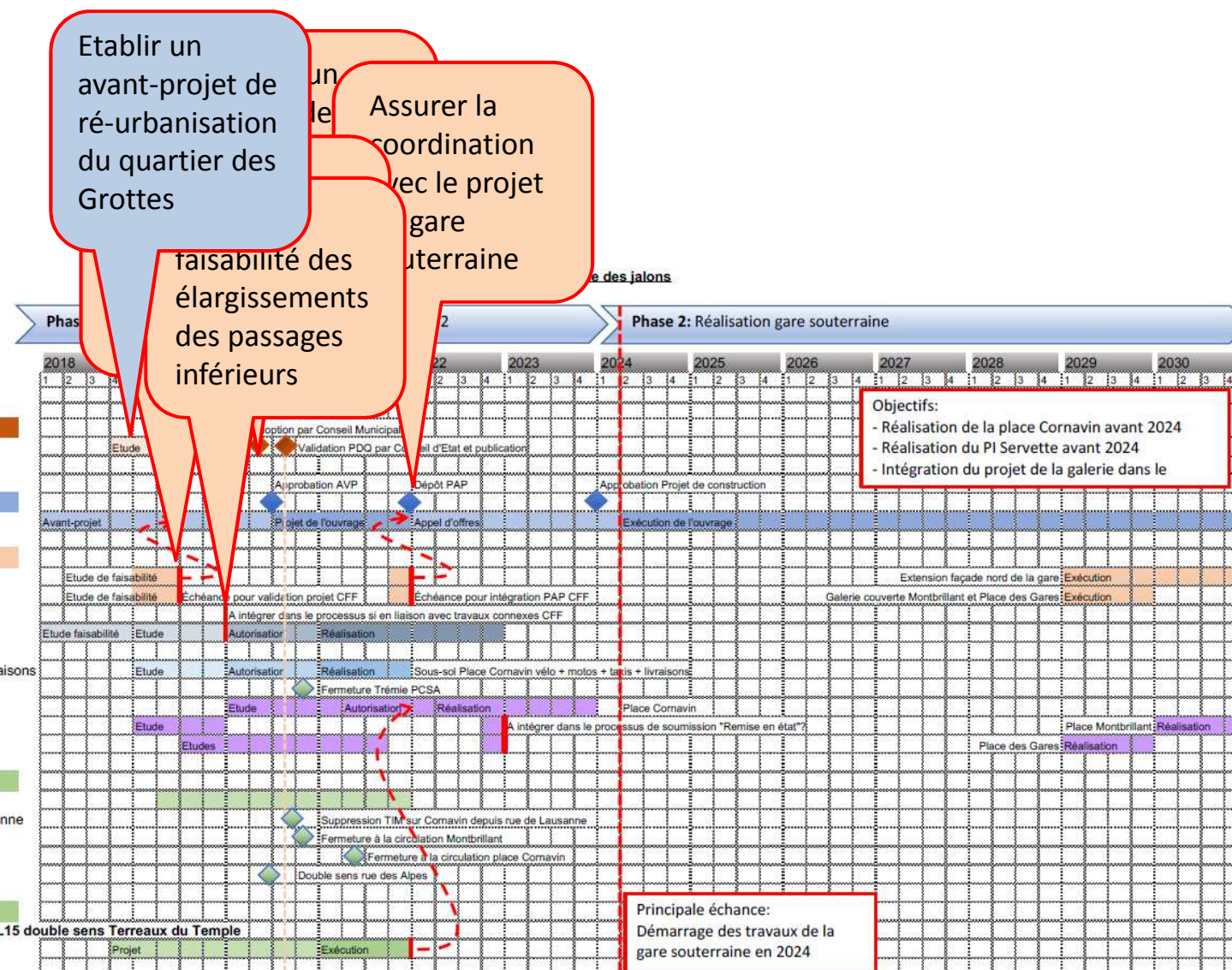
Place Cornavin
Place Montbrillant
Place des Gares

Mobilité

Mise en œuvre de la moyenne ceinture
Suppression TIM sur Cornavin depuis rue de Lausanne
Fermeture à la circulation Montbrillant
Fermeture à la circulation place Cornavin
Double sens rue des Alpes

Transport public

Tram L14/18 basculée au sud de la basilique et L15 double sens Terreaux du Temple
Mise en œuvre L14/18 et L15



LE PROJET DE REORGANISATION DE PÔLE URBAIN DE CORNAVIN

Réorganisation du pôle urbain de Cornavin



Etude générale

Plan Directeur de Quartier PôleCornavin

Infrastructure ferroviaire

Extension souterraine de la gare

Projets sectoriels

Extension façade nord de la gare
Galerie couverte Montbrillant et Place des Gares

Passage de la Servette + Passage de la HEAD

Sous-sol Place Cornavin vélo + motos + taxis + livraisons

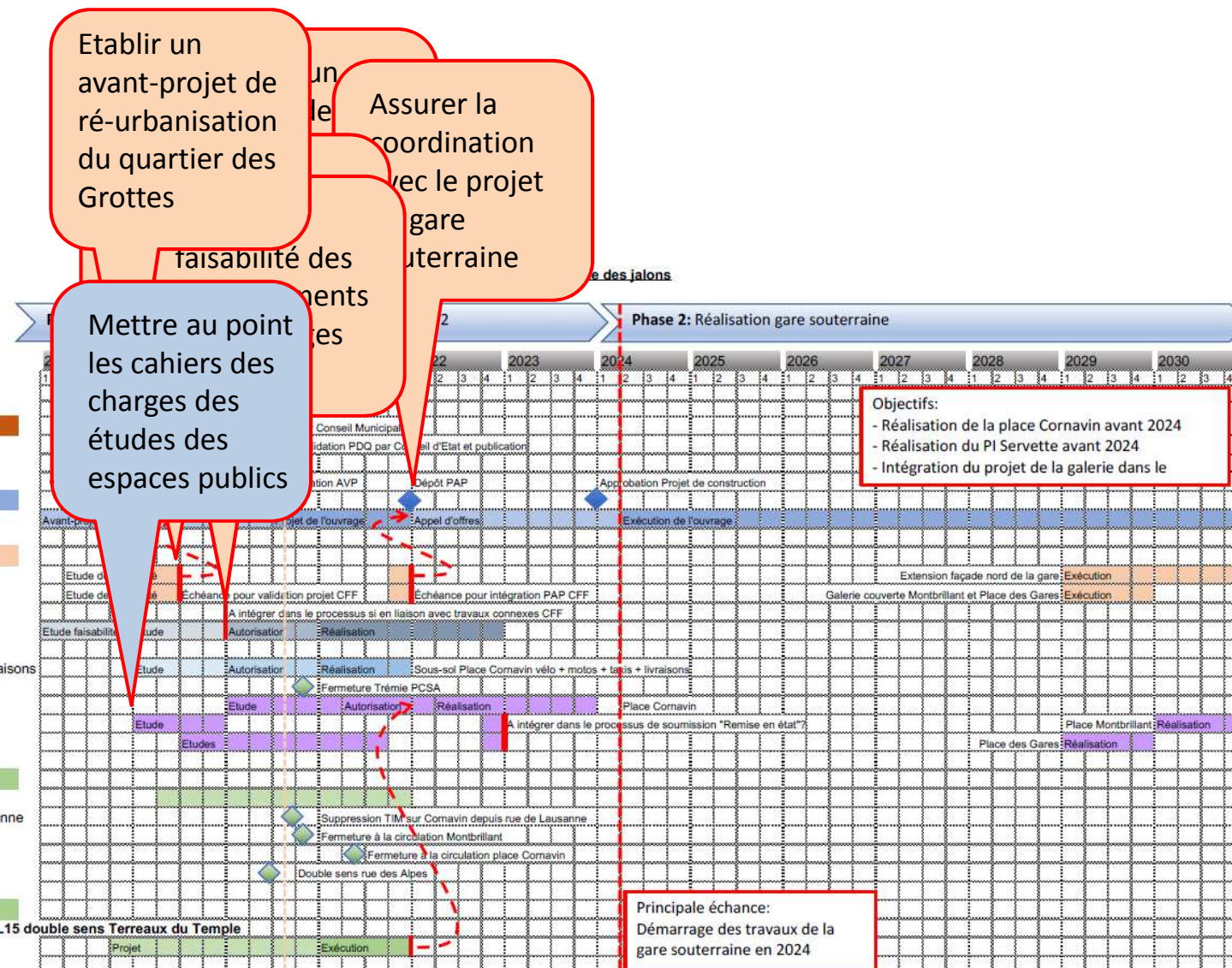
Place Cornavin
Place Montbrillant
Place des Gares

Mobilité

Mise en œuvre de la moyenne ceinture
Suppression TIM sur Cornavin depuis rue de Lausanne
Fermeture à la circulation Montbrillant
Fermeture à la circulation place Cornavin
Double sens rue des Alpes

Transport public

Tram L14/18 basculée au sud de la basilique et L15 double sens Terreaux du Temple
Mise en œuvre L14/18 et L15



LE PROJET DE REORGANISATION DE PÔLE URBAIN DE CORNAVIN

Réorganisation du pôle urbain de Cornavin



Etude générale

Plan Directeur de Quartier PôleCornavin

Infrastructure ferroviaire

Extension souterraine de la gare

Projets sectoriels

Extension façade nord de la gare
Galerie couverte Montbrillant et Place des Gares

Passage de la Servette + Passage de la HEAD

Sous-sol Place Cornavin vélo + motos + taxis + livraisons

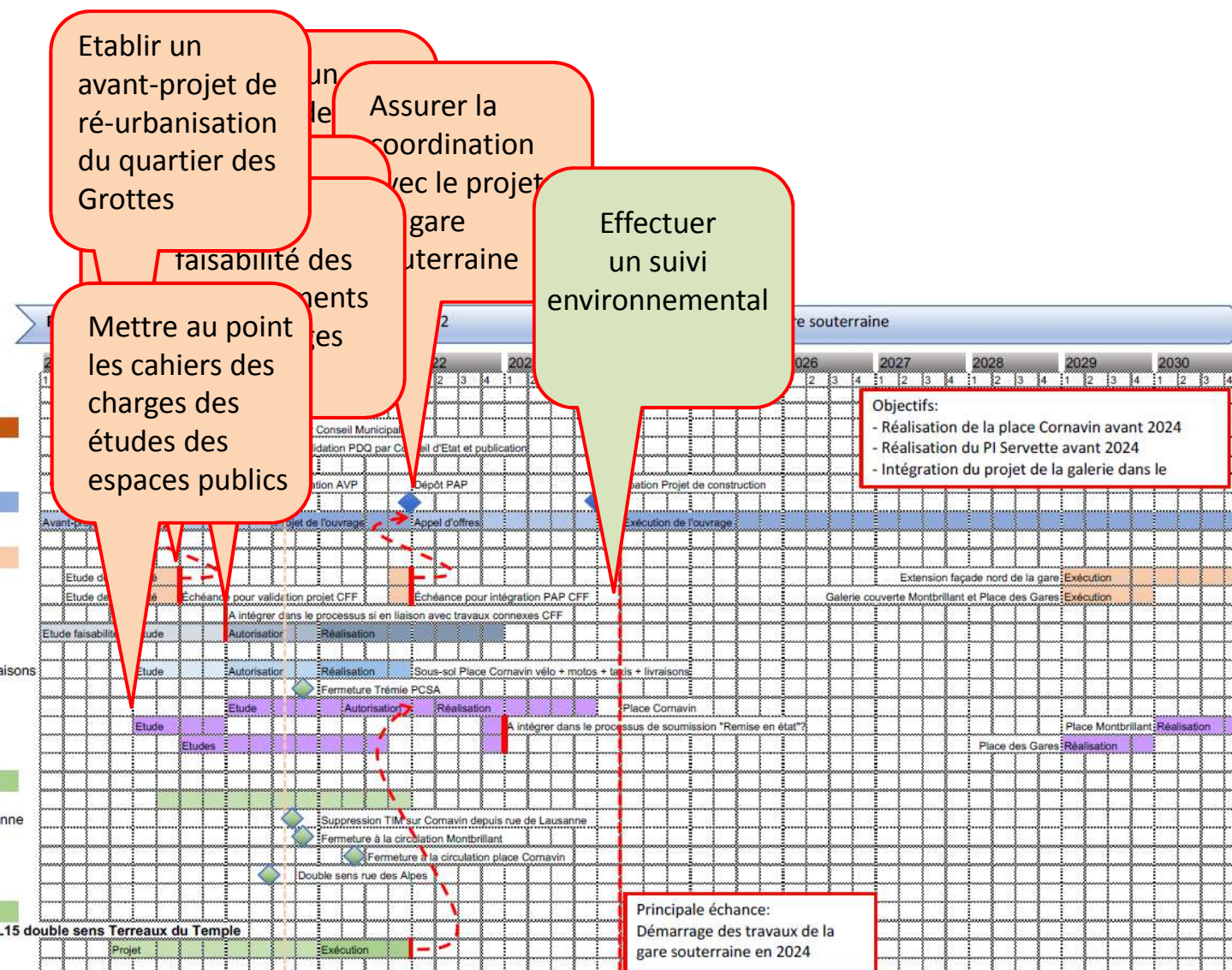
Place Cornavin
Place Montbrillant
Place des Gares

Mobilité

Mise en œuvre de la moyenne ceinture
Suppression TIM sur Cornavin depuis rue de Lausanne
Fermeture à la circulation Montbrillant
Fermeture à la circulation place Cornavin
Double sens rue des Alpes

Transport public

Tram L14/18 basculée au sud de la basilique et L15 double sens Terreaux du Temple
Mise en œuvre L14/18 et L15



LE PROJET DE REORGANISATION DE PÔLE URBAIN DE CORNAVIN

Reorganisation du pôle urbain de Cornavin



Etude générale

Plan Directeur de Quartier PôleCornavin

Infrastructure ferroviaire

Extension souterraine de la gare

Projets sectoriels

Extension façade nord de la gare
Galerie couverte Montbrillant et Place des Gares

Passage de la Servette + Passage de la HEAD

Sous-sol Place Cornavin vélo + motos + taxis + livraisons

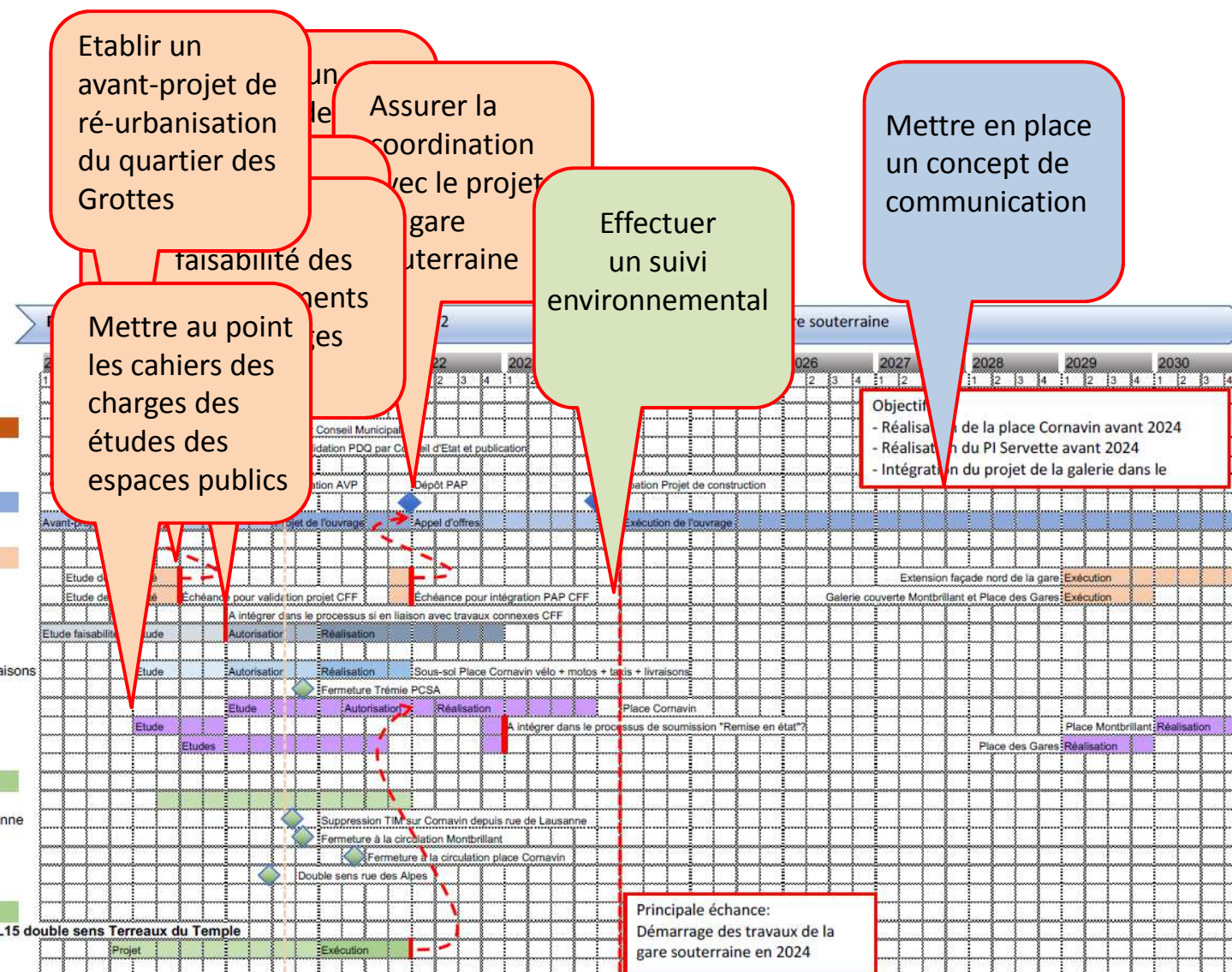
Place Cornavin
Place Montbrillant
Place des Gares

Mobilité

Mise en œuvre de la moyenne ceinture
Suppression TIM sur Cornavin depuis rue de Lausanne
Fermeture à la circulation Montbrillant
Fermeture à la circulation place Cornavin
Double sens rue des Alpes

Transport public

Tram L14/18 basculée au sud de la basilique et L15 double sens Terreaux du Temple
Mise en œuvre L14/18 et L15



DÉTAIL DES PRESTATIONS

Etablir et adopter un plan directeur de quartier (PDQ)

Le but visé par l'adoption d'un plan directeur de quartier est de lier entre eux les partenaires principaux à savoir la Ville et le Canton.

Mettre en place une stratégie de mise en œuvre

Disposer d'une stratégie de mise en œuvre, montrant les liens fonctionnels et techniques entre différents lots à construire par différents maîtres d'ouvrages et de définir pour chacun de ces lots qui devra en assurer la charge.

Réaliser des études de faisabilité

Entreprendre des vérifications de faisabilité afin de s'assurer de la pertinence fonctionnelle et économique des mesures prévues.

Garantir un suivi du processus

Il est nécessaire, sur le long terme, que les qualités constitutives du projet soient garanties : cahiers des charges, appels d'offres, autorisations de construire, suivi et monitoring des plannings et des processus.

Assurer un suivi environnemental

Il a été convenu d'entente avec les services cantonaux compétents d'effectuer un suivi environnemental destiné notamment à démontrer quels sont exactement les effets du projet sur l'environnement entre la situation actuelle et la situation future.

Réaliser une étude des flux piétons

Cette étude est destinée à mieux connaître les attentes des usagers et à vérifier que les mouvements des usagers entre les passages inférieurs, les exutoires de la gare souterraine et les arrêts des TPG pourront être garantis sans engorgements.

Mettre en place un concept de communication

L'objectif est d'informer la population, les médias, les différents groupes d'intérêts (associations) et les milieux concernés sur les objectifs poursuivis et les dispositions d'aménagement prévues ainsi que de maintenir un niveau d'information constant tout au long d'un processus.

Etudes programmées et montants nécessaires



ESTIMATION DES COÛTS

Libellé	montant
Expertise projet ferroviaire	
Partenariat Ville, Etat, CFF, part Ville de Genève (1/3)	160'000
Etude d'orientation urbaine	
Partenariat Ville, Etat, part Ville de Genève (1/2)	350'000
Mandat d'études parallèles	1'066'300

Etudes et prestations nécessaires à l'élaboration d'un PDQ	
et à l'accompagnement au maître d'ouvrage	2'280'000
Etudes des flux piétons (1/2)	116'100
Acquisition de données étude "flux" piétons	23'200
Suivi environnemental	92'900
Mandat communication	232'100

Total brut des études HT	4'320'600
TVA 7.7 % (arrondi)	332'700
Total brut des études TTC	4'653'300

Dont à déduire les études préalablement votées

1. Crédit de préétude PR-968 voté le 30 octobre 2012	-195'000
1. Crédit étude PR-1054/10 voté le 21 mai 2014	-350'000
1. Crédit étude PR-1126 voté le 25 mai 2016	-880'600
Sous total à déduire	-1'425'600

Total brut du crédit demandé	3'227'700
Dont à déduire la participation du Canton de Genève	-500'000

Total net du crédit demandé	2'727'700
------------------------------------	------------------